

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ministre délégué chargé de l'Education de Base et des Langues Nationales du Sénégal

**"ECRIRE ET PUBLIER DANS LES LANGUES
NATIONALES : CONSEQUENCES À LONG TERME
POUR LES POLITIQUES NATIONALES DE
DEVELOPPEMENT DU LIVRE"**

Hararé (Zimbabwe) 26 et 27 Juillet 1996

Communication présentée par Mamadou
NDOYE, Ministre délégué chargé de
l'Education de Base et des Langues
Nationales du Sénégal à la Conférence sur
"Politiques nationales de développement
du livre"

Cabinet du Ministre Délégué Chargé
de l'Education de Base et des Langues Nationales
Building Administratif - 5ème étage

Le droit de toute communauté linguistique de disposer dans sa langue des conditions et des moyens adéquats "*pour l'auto-expression, l'éducation, la communication, l'édition, la traduction et en générale le traitement de l'information et de la diffusion culturelle*" a été affirmé récemment par la Déclaration Universelle des droits linguistiques. En fait, depuis longtemps des voix comme celles du Professeur Cheikh Anta DIOP, ont montré que l'exercice effectif de ce droit conditionne la diffusion large des acquis de la science universelle tout comme la promotion de l'identité culturelle, la valorisation du potentiel endogène et, partant, le processus; même de développement durable. En Afrique, un des axes fondamentaux impliqués dans la problématique posée ici soulève l'exigence quasi-vitale d'écrire et de publier dans les langues nationales en même temps que la possibilité de réaliser cette exigence dans des conditions historiques franchement défavorables. Un tel questionnement interpelle certes de manière spécifique les politiques nationales du livre mais également les autres politiques qui déterminent leur environnement, particulièrement les politiques culturelle, linguistique et éducative.

ECRIRE ET PUBLIER EN LANGUES NATIONALES

Obstacles et contraintes à lever

Dans plusieurs pays africains dont le Sénégal, le fait d'écrire et de publier en langues nationales, loin d'être établi de façon majeure, reste encore un défi à relever. Les projets et les réalisations existent mais ils sont fortement limités par des obstacles de nature diverse.

Parmi ceux-ci, on note en premier lieu, le facteur historique de la colonisation qui a opéré un processus de substitution linguistique affectant un statut hégémonique à la langue de l'ancienne métropole au détriment des langues nationales. Celles-ci, ainsi exclues pour l'essentiel de la vie officielle, de l'enseignement et du secteur structuré des activités nationales, n'ont pu donc s'enrichir convenablement du dynamisme de la modernisation et des effets structurants d'un déploiement significatif dans le champ de l'écrit. Il en a découlé un étouffement et un affaiblissement du potentiel de conception, d'élaboration et de communication écrite dans les langues nationales africaines qu'il convient de reconnaître et de situer pour pouvoir entreprendre un travail conséquent de dépassement.

Un second obstacle majeur est constitué par l'extrême faiblesse du lectorat en langues nationales. Elle s'explique par l'ampleur de l'analphabétisme. Au regard des moyennes statistiques, un adulte sur quatre en est victime dans le monde alors qu'en Afrique ce chiffre monte à un sur deux. Dans certains pays comme ceux du Sahel, plus de trois adultes sur quatre ne savent ni lire, ni écrire. Il s'y ajoute, c'est encore un effet du facteur historique souligné ci-dessus, que l'élite formée à l'école est peu exercée à la pratique écrite des langues nationales et ne constitue donc pas encore une cible porteuse pour l'édition.

A partir de ces données on peut s'interroger sur la destination de publications en langues nationales d'autant que le phénomène d'atomisation du lectorat produit par la multiplicité des langues dans un seul espace national complique plus la question.

Pour le reste, il n'est utile de développer les contraintes et les limites techniques, matérielles et financières qui découlent de ces deux facteurs majeurs. Elles ne peuvent en termes de disponibilité de manuscrits de qualité et surtout de recherche de coût-efficacité qu'hypothéquer sérieusement tout le cycle de l'édition en langues nationales, de la conception à la distribution en passant par la production. L'un des repères les plus éloquents est que les investisseurs ne s'y bousculent pas. Il est plutôt difficile d'en trouver un qui accepte le risque de l'aventure.

EXIGENCES ET BESOINS D'ECRIRE ET DE PUBLIER EN LANGUES NATIONALES : quelles réponses pour aujourd'hui

En dépit de ces conditions défavorables, le besoin pour les pays africains d'écrire et de publier dans les langues nationales n'est point une utopie, ni un simple souhait mais une exigence incontournable pour l'affirmation de la personnalité africaine et pour promouvoir les bases d'un développement durable.

Des études sur les facteurs de développement, il ressort de fortes corrélations entre le niveau du stock national de formation, les capacités d'assimilation et d'appropriation des transferts technologiques et les possibilités de valorisation du potentiel endogène de développement. Or il est aussi établi que la diffusion des connaissances générales, scientifiques et techniques à l'échelle de tout un pays, autrement dit la formation des populations - acteurs et bénéficiaires du développement et non pas simplement d'une minorité souvent coupée de la société, ne peut être entreprise avec succès que si elle emprunte le véhicule des langues parlées et maîtrisées par les communautés linguistiques concernées.

C'est en ce sens que le Professeur Cheikh Anta DIOP affirme qu'il n'est pas possible de développer un pays par le biais d'une langue étrangère. En fait, les enjeux impliqués sont à la fois multiples et décisifs car ils concernent la continuité historique dans le processus d'accumulation et de capitalisation par l'écrit des expériences socio-culturelles et du patrimoine national dans le temps - les bibliothèques ne brûleraient plus avec la mort des vieillards - les échanges dynamisants entre communautés linguistiques dans l'espace national, l'éclosion du génie créatif et inventif d'un peuple à partir des effets de levier que lui fournit la maîtrise des moyens modernes de communication et de production.

Les réponses à ces besoins appellent tout d'abord les politiques linguistiques à restituer aux langues nationales leur place légitime dans les structures de l'Etat, les administrations, le système d'éducation et de formation, la vie publique etc...

Par une approche intégrée, il est possible de promouvoir un bilinguisme assurant de manière rationnelle et fonctionnelle la cohabitation de la langue de l'ancienne métropole et des langues nationales en tenant compte des besoins de communication des acteurs à chaque niveau de l'état et de la société, des impératifs d'unité nationale et du respect des différentes identités culturelles et linguistiques constitutives de la nation.

Quelles qu'en soient les modalités, l'objectif essentiel des politiques linguistiques est à orienter vers l'intégration de la communication écrite en langues nationales dans le fonctionnement quotidien des pouvoirs, du citoyen, du travailleur et du consommateur aussi bien chez les intellectuels que dans les couches populaires.

C'est pourquoi au-delà des mesures juridiques accordant un statut officiel aux langues nationales, se posent des tâches de recherche linguistique, de promotion de l'identité culturelle, d'éducation et de formation.

L'accompagnement conceptuel et instrumental de l'accès à l'écriture des langues nationales par la recherche linguistique fondamentale et appliquée permet la stabilisation de la transcription et la réduction des spécificités dialectales grâce à la standardisation. Il est aussi source d'enrichissement permettant d'y véhiculer les concepts scientifiques, techniques et autres de la vie moderne. Il convient donc de favoriser ces recherches tout en mettant en place une structure spécialisée capable de conduire de manière coordonnée et cohérente le double processus de standardisation et d'enrichissement des langues nationales.

Au plan culturel, le besoin d'enracinement et d'affirmation de la personnalité africaine constitue la sève nourricière de la création en langues nationales.

Le patrimoine traditionnel est riche en littérature populaire (contes, épopées, chroniques historiques, fables, comptines, proverbes, chants, poèmes, littérature liturgique etc...) englobant art, philosophie, histoire, religion. La tâche posée consiste à créer aujourd'hui les conditions d'une renaissance, notamment par l'écriture, de cet abondant patrimoine et, grâce à cette source d'inspiration, de stimuler par des prix et autres distinctions, la création d'œuvres en langues nationales pour faire émerger une littérature africaine moderne d'expression africaine.

Dans la politique de promotion des langues nationales, l'éducation et la formation occupent une place décisive si l'option d'alphabétiser les populations dans les langues qu'elles parlent s'allie de manière cohérente avec l'introduction progressive des mêmes langues nationales dans le système d'enseignement et de formation. A terme, les succès remportés sur l'analphabétisme combinés aux progrès des langues nationales en tant qu'instrument d'acquisition de connaissances scolaires et de culture littéraire et scientifique, devraient produire une nouvelle génération d'africains instruits, dans et par les langues nationales, capables d'apprécier et de produire des œuvres en langues nationales.

Conséquences à long terme sur les politiques nationales du livre.

Il est difficile de prévoir les conséquences et les retombées à long terme d'un processus qui en est encore au stade des balbutiements. Toutefois il est possible de scruter l'horizon du livre en langues nationales en procédant par analogie ou en prolongeant dans le temps les mouvements actuellement en cours.

Il y a trente ans (30 ans), les rares chanteurs sénégalais de musique moderne qui s'aventuraient dans l'utilisation des langues nationales buttaient contre le scepticisme d'un environnement national certes étriqué mais dominé par la chanson en français, anglais et espagnol.

Aujourd'hui, la tendance s'est inversée : ils chantent avec beaucoup de succès en langues nationales pour un public plus massif et c'est chanter dans les occidentales qui pourrait paraître bizarre à l'opinion nationale. On peut rétorquer que le domaine de l'édition diffère de celui de la musique mais l'analogie peut être étendue à d'autres contextes car écrire et publier en français a suivi la même évolution historique par rapport au latin.

Sur le terrain, les mouvements d'alphabétisation en langues nationales prennent actuellement de l'ampleur. Au Sénégal, le plan national d'élimination de l'analphabétisme mis en oeuvre depuis 1993 réalise 5% de réduction par an soit environ 120.000 alphabétisés. En 2004, le taux d'analphabétisme devra être ramené de 73% à 35%. Des manuels de lecture et de calcul dans les six langues nationales codifiées soit produits dans le cadre des projets d'alphabétisation par la Direction de l'Alphabétisation pour l'Etat, ainsi que par divers opérateurs non-gouvernementaux (ONG, Associations, Sociétés de développement).

Les besoins éprouvés par les nombreux néo-alphabètes de consolider et d'approfondir leur connaissances impulsent des stratégies de post-alphabétisation, notamment la promotion d'un environnement lettré en langues nationales avec l'édition d'organes de presse et de documents dans divers domaines (agriculture, élevage, santé, environnement, droit etc...).

Les conséquences à long terme de ces processus combinés vont modifier considérablement les conditions de l'édition.

Le premier effet le plus évident est que le lectorat potentiel se massifiant, la demande de lecture va s'accroître dans des proportions insoupçonnées, Cet aspect quantitatif qui devrait se traduire par une réduction significative du coût du livre en langues nationales se doublera certainement d'une diversification car la composition de la clientèle sera modifiée par l'entrée massive en lice de couches de la société jusque là exclues de la lecture : des paysans, des artisans, des pêcheurs, des ouvriers, des femmes... En somme, on pourra parler pour ainsi dire d'une véritable démocratisation de la lecture et du livre.

Le développement du livre en langues nationales transformera l'acte de lecture vécu actuellement de façon dominante comme exercice scolaire, voire artificiel pour des raisons de décalage culturel. La nouvelle relation à établir avec l'écrit dans une langue intériorisée conduira le lectorat à approfondir ses besoins de lecture au-delà de l'utilitaire pour tendre vers le plaisir de lire et l'épanouissement de la personne. Le processus d'intériorisation et d'approfondissement de la lecture aiguillonnera la création vers la diversification des domaines et des genres tout comme il ouvrira la voie à la traduction en langues nationales de grandes oeuvres en langues étrangères.

Ces bouleversements profonds au niveau tant collectif qu'individuel vont induire la professionnalisation des métiers du livre en langues nationales.

L'anonymat du récit traditionnel ou le volontarisme des militants des langues nationales seront relégués au second plan par l'émergence de la profession d'auteur s'arrogeant un statut social correspondant à la valeur des oeuvres pour exiger des traitements conformes. Les oeuvres seront protégées par des droits d'auteurs, évaluées et distinguées par des jurys et des prix.

Les impératifs de la production à grande échelle permettront de dépasser la micro - Édition actuellement dominante avec l'implantation d'industries du livre en langues nationales. Le premier défi à relever sera l'édition à moindre coût rendant le livre en langues nationales accessible à la grande masse des lecteurs.

Des maisons d'éditions nationales seront créées et se doteront des capacités de détection des talents, d'évaluation et de sélection des manuscrits, de réduction des coûts d'impression. Elles mettront en place un réseau de distribution comprenant librairies et points de vente appuyés par des bibliothèques et centres de lecture.

L'encouragement à la lecture représentera un volet important. Il utilisera comme supports les activités culturelles et les médias (journaux, radios, télévisions) pour faire connaître et apprécier les oeuvres publiées en langues nationales. Dans le travail didactique requis seront mis à contribution des critiques littéraires avertis.

CONCLUSION

Écrire et lire en langues nationales devrait à long terme conduire à une véritable révolution sociale démocratisant en Afrique une lecture et un savoir restés élitistes, sectaires voire ésotériques et créant ainsi un vaste marché et des industries du livre. La lecture, promue acte d'accomplissement personnel et moyen d'élévation du niveau culturel de l'ensemble de la société, entrerait dans le quotidien des foyers en ville comme à la campagne.

Pour se situer dans cette trajectoire, le Sénégal développe une approche globale et intégrée de politiques linguistique, culturelle, éducative et du livre en veillant en particulier :

- à donner une impulsion à l'alphabétisation et à l'enseignement en langues nationales tout en soutenant la conception et la production de manuels didactiques appropriés ;
- à créer des fonds d'appui à la post-alphabétisation pour subventionner le développement d'organes de presse et de la documentation écrite en langues nationales accessibles aux néo-alphabètes ;
- à former des personnels dans les divers métiers du livre ;
- à implanter un réseau de centres de ressources éducationnelles capables de collecter, d'organiser et de mettre à la disposition du public les écrits publiés en langues nationales ;
- à alléger la fiscalité sur la production des livres, notamment sur le papier, pour réduire les coûts.

Ces politiques nationales élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat dynamique entre État et les opérateurs non-gouvernementaux sont appuyées par la coopération internationale et bilatérale.

Dans le partage des rôles décidé depuis 1993, l'État y occupe des missions d'orientation, de coordination, d'évaluation et d'appui alors que les opérateurs se chargent de la conception et de l'exécution des programmes à la base.